



## PAIEMENT DES LOYERS ET RESSOURCES PENDANT LA PANDÉMIE DE COVID-19

### Renseignements pour les locataires

#### Aide financière et mesures de soutien pour payer les arriérés de loyer

Certains résidents pourraient connaître des problèmes financiers en raison de la pandémie de COVID-19 et risquer d'être expulsés pour ne pas avoir pu payer leur loyer. L'interdiction d'expulsion est maintenant levée, et la Commission de la location immobilière recommence à traiter les demandes d'expulsion. Pour prévenir cette possibilité d'expulsion, il est important de tenir ses paiements de loyer à jour.

Si vous avez un arriéré dans le paiement de votre loyer ou si vous êtes à risque d'être expulsé, car vous n'avez pas pu payer votre loyer à cause de la COVID-19, vous **pourriez** être admissible à de l'aide financière d'urgence. Veuillez communiquer avec nous et nous évaluerons votre situation afin de déterminer si vous avez droit de recevoir de l'aide financière.

### Pour soumettre une demande

Si vous **ne recevez pas** un soutien du programme Ontario au travail ou du Programme ontarien de soutien aux personnes handicapées (POSPH) :

Vous pouvez présenter une demande en ligne ou par téléphone :

Demande par téléphone

- **Composez le 3-1-1**, choisissez une langue, puis appuyez sur le 4 pour les Services sociaux, puis sur le 3 pour parler à un agent.

Demande en ligne

- Visitez les sites [Ontario au travail](#) ou [Demande d'aide d'urgence](#).

Si vous **recevez** un soutien du programme Ontario au travail ou du POSPH :

- **Téléphonez à votre chargé de cas**
- **Composez le 3-1-1**, choisissez une langue, puis appuyez sur le 4 pour les Services sociaux, puis sur le 2 pour parler à un spécialiste de la vérification.

Pour de plus amples renseignements, visitez le site [ottawa.ca/servicesociaux](http://ottawa.ca/servicesociaux). Pour obtenir d'autres ressources et de l'aide pendant la pandémie de COVID-19, visitez notre [site Web sur la COVID-19](#).

### Ressources

Si vous avez besoin d'information sur la prévention de la perte de logement, ces organismes peuvent vous aider :

- [Action-Logement](#) 613-562-8219
- [Housing Help](#) 613-563-4532
- [Services juridiques communautaires d'Ottawa](#)
  - Ouest - 613-596-1641

- Sud - 613-733-0140
- Centre-ville - 613-241-7008
- [Clinique juridique francophone d'Ottawa](#) 613-744-2892
- [Centre ontarien de défense des droits des locataires - Avocat de service en droit du logement](#)
- [2-1-1 Ontario.ca](#) pour de l'aide au revenu et au logement